

CONCOURS VIDÉO - FLASH TON ÉCOLAB

Vous avez maintenant la chance de briller grâce au Concours Vidéo - **Flash ton Écolab**. Partagez votre expérience Écolabs en mettant en avant les élèves de manière captivante à travers une courte vidéo. Impressionnez notre jury pour avoir une chance de gagner des prix géniaux!

Règlements du Concours Vidéo: Flash ton Écolab

1. Admissibilité :

- Le concours est ouvert à tous les projets Écolabs actifs en 2023-2024

2. Dates du Concours :

- Le concours se termine le lundi 20 mai 2024 à 23h59.

3. Modalités de Participation :

- Les participants doivent envoyer leur vidéo et remplir le formulaire de participation disponible ici: <https://coopfa.com/concours-video-flash-ton-ecolab/>
- Les parents des élèves participants doivent avoir autorisé la diffusion de l'image de leurs enfants par la Coop FA en remplissant le formulaire ici: <https://coopfa.com/autorisation-a-la-prise-de-photos-ecolabs/>
 - Une autorisation générale donnée à l'école **n'est pas** valide
- La vidéo ne doit pas dépasser 60 secondes
- La vidéo doit être filmée en mode portrait (vertical)
- Le nom ou le logo "Les Écolabs" doit être inclus dans votre vidéo

4. Réalisation de la vidéo :

- Utilisez votre téléphone ou de votre tablette pour créer une vidéo qui illustre votre expérience avec Les Écolabs.
- Utilisez les tendances, les sons et d'autres éléments pour rendre votre vidéo virale!
- Montrez les jeunes en action (partagez vos tâches quotidiennes, les journées de vente ou de mobilisation, mettez en valeur vos réalisations ou les résultats de votre travail, et partagez vos affiches ou autres réalisations de communication)
- Laissez libre cours à votre créativité!

5. Prix :

- Le prix comprend:
 - 1 prix pour tous les élèves : cartes-cadeaux pour des activités de la Sépaq d'une valeur totale de 500\$.
 - 1 prix pour l'enseignant·e : un ensemble zéro déchet (comprenant un sac à lunch, un napperon, une paille en bambou et une pochette à compote) offert par Bidon Rempli, l'épicerie en vrac de Lévis!

6. Annonce de la Classe Gagnante :

- La délibération aura lieu durant la semaine du 20 mai 2024. La classe gagnante sera avisée par courriel, mercredi le 29 mai 2024.

7. Critères d'évaluation :

- Un jury composé de tous les membres de la Coop FA sélectionnera la classe gagnante en se basant sur les critères suivants:
 - Originalité (25%): Encouragez les enfants à présenter des idées et des concepts uniques qui se démarquent des autres vidéos. Valorisez l'originalité dans la narration, les thèmes abordés, et dans la manière dont ils utilisent les médias.
 - Divertissement (25%): Évaluez la capacité de la vidéo à divertir le public cible, en tenant compte de l'humour, de l'engagement émotionnel et de l'attrait général. Encouragez les enfants à créer des vidéos qui captivent et plaisent à leur auditoire.
 - Implication (25%): Valorisez la participation active des enfants dans la création de la vidéo, que ce soit en tant que réalisateurs, acteurs, scénaristes, ou dans d'autres rôles. Encouragez également la collaboration entre les participants s'il s'agit d'un projet collectif.
 - Clarté du message (25%): La vidéo doit clairement présenter une idée ou un message en lien avec l'entrepreneuriat, la coopération et/ou l'environnement. Les élèves doivent être en mesure d'expliquer leur idée de manière simple et compréhensible.